

## Communiqué de presse

### Les Groupements d'Employeurs : Un pilier de l'emploi durable menacé en Occitanie.

Lundi 30 septembre 2024

**Les groupements d'employeurs (GE) en Occitanie, responsables de plus de 27.000 emplois, voient leur activité baisser en raison de la montée du travail dissimulé et d'autres formes d'emplois précaires. Cette tendance menace un modèle plus vertueux d'emploi stable et durable, alerte Benjamin Chevalier, président du CRGE Occitanie.**

Le Groupement d'Employeurs, **un outil vertueux pour permettre aux TPE-PME de recruter durablement et autrement**, représente à lui seul **plus de 27 000 emplois en région Occitanie** (Source : Observatoire 2024 du CRGE Occitanie, données 2023). Une statistique qui traduit l'impact significatif de ces associations (loi 1901) sur le tissu économique local.

Depuis près de 40 ans, le GE offre aux **entreprises, associations et collectivités** la possibilité de **recruter pour des postes à temps partiel et récurrents**. Ce partage de petits besoins en compétences permet la **création d'emplois durables** (CDI et CDD longue durée). Cet outil profite autant à l'adhérent qu'au salarié, en lui offrant l'opportunité de se former et de développer rapidement ses compétences par la multiplicité des expériences.

Le CRGE Occitanie souhaite **alerter sur la situation actuelle des Groupements d'Employeurs en région**. En effet, des baisses d'activités sont constatées dans différents secteurs. C'est le cas par exemple dans le secteur viticole et vinicole.

**Une structure spécialisée, adhérente au CRGE Occitanie, évoque les difficultés rencontrées** par les professionnels de ce secteur, qui se tournent vers des solutions alternatives. Pour faire face aux baisses de rendements et réduire leurs coûts, certaines exploitations font appel à d'autres formes d'emploi à temps partiel moins vertueuse, voire au travail dissimulé, privilégiant une rémunération au pied de vigne plutôt qu'à l'heure travaillée. C'est le cas également dans le secteur associatif, où des alternatives moins pérennes sont utilisées tels que des chèques emplois associatifs ou des statuts d'autoentrepreneurs.

Selon Benjamin CHEVALIER, président du CRGE Occitanie, « **Les GE jouent un rôle fondamental dans l'emploi régional, en proposant des solutions stables et responsables**. Face à la concurrence du travail dissimulé, il est crucial de rappeler l'importance de notre modèle pour l'avenir des salariés et des entreprises d'Occitanie. ».

L'évolution des emplois en Groupements d'Employeurs est observée chaque année au travers de l'Observatoire du CRGE Occitanie. Le prochain rapport statistique sera publié en début novembre 2024. **Pour assurer la pérennité de ce modèle vertueux, il est essentiel d'explorer de nouvelles stratégies et d'adapter les pratiques des Groupements d'Employeurs face aux défis économiques actuels et futurs.**

*Le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs de la région Occitanie est une association paritaire créatrice d'emplois durables via le développement des Groupements d'Employeurs.*

Laura SAHUC – Chargée de communication – [lsahuc@crge-occitanie.fr](mailto:lsahuc@crge-occitanie.fr) - 06 08 52 00 88

Benjamin CHEVALIER – Président – [president@crge-occitanie.fr](mailto:president@crge-occitanie.fr) - 06 88 22 03 86

**Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie**

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,  
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,  
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE